VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés Améliorées de Choix,

Situées dans les Deuxième, Troisième et Quatième Districts de cette Ville.

MAISON DE FAUBOURG

DE FEU

LOUIS RUCH, SR.,

comprant une très grande étendue de terre, faisant immédiatement face au fleuve Mississippi, traversant et s'étendant à la rue Dauphine, attenant aux magnifiques édifices et aux spacieux terrains ornementés du

COUVENT DES URSULINES,

et mesurant près de 300 pieds de face aux deux rues Nord Peters et Dauphine sur à peu près 1000 pieds de profondeur.

Un Ancien Site Eminent,

CE POPULAIRE

Emplacement d'Affaires,

Le Grand Magasin et Résidence en Briques, à Trois Etages,

CONVENABLEMENT SITUE,

No 2013 rue Nord Peters,

Enoignure des Champs-Elysées,

Directement en face du Dépôt du Southern Pacific Railroad et du "Power House" de la Canal and Claiborne R. R. Company.

Cottage Double, Lucratif,

SUR DEUX SPACIEUX TERRAINS,

Nos 2921 et 2925 rue Chippewa,

Entre Sixième et Septième.

Cottage Simple Confortable,

Avec Grands Terrains (50x130) et Entrée de Wagon,

No 2911 rue Chippewa,

Près Sixième.

Dans la Paroisse St-Bernard

COTTAGE

Et Grands Terrains, rue Mehle,

Près de la Crescent City Stock Yards and Slaughter House Company.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 17 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté du 7 décembre 1899, en l'affaire de la succession de Louis Ruch, Sr, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec tout ces les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville formant une garde de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands-Hommes ou Dauphine, borné au-dessus par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Community, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Caire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième(1|16) pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été pris en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retiré de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie, cuisine, office, chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant, sur le coté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortable résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie à remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines; jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, Peters, Esplanade et Victoire, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ci-devant notaire. Ledit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Peters, et mesure, en mesure française, trente quatre pieds de face à la rue Peters, quatre vingt douze pieds dix pouces de face à la rue Champs Elysées, et cent pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 2, perpendiculaire à la rue Peters.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à trois étages, solidement érigée, désignée par le No municipal 2013 rue Nord Peters. Le rez-de-chaussée est occupé par la buvette populaire et établie depuis longtemps de George Knops, Esq., et l'étage supérieur comme résidence et maison de logis; admirablement située, en face de Southern Pacific R. R. Depot et du Power House de la Compagnie de Chars de la rue Canal et Claiborne. Un placement splendide, promettant d'augmenter à l'avenir.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Chippewa, Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis on plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2925 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc., grand terrain sur le côté pour bâtire un autre cottage double. Cette propriété est bien située; convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 50 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds. Les améliorations comprennent un cottage simple confortable, maison extérieure, etc., avec grande cour sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch, Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, on une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Duceros, notaire en la Nouvelle-Orléans, d'après qui cette enregistré et déposé date le vol. d.

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

cembre 1878. Lesdits lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mehle sur les profondeurs suivantes, à savoir Lot No 6 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 7 et 127 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 5. Lot No 7 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 8. La moitié du lot No 5 mesure 15 pieds 5½ pouces de face à la rue Mehle sur 127 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce sur la ligne de division de ladite moitié dudit lot No 5.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple etc., une bonne maison, avec de vastes terrains, pour des personnes ayant des moyens modérés, et à proximité des Abattoirs.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être payée en paiements égaux en un crédit de un et deux ans, de la date de la vente, lesdits différents paiements portant 7 pour cent d'intérêt par an, intérêt partant de la date de la vente, devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ladite hypothèque devant contenir la clause relative aux honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles et communes dans les actes hypothécaires, y compris le pact de non-aliénando.

Actes de vente, y compris les timbres de Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

RICE & MONTGOMERY, avocats.
17déc—17 24 31—janv 7 14 à date

John J. Castall.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

DE BON RAPPORT.

1818 et 1820 rue St Philippe.

SUCCESSION DE

Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul

No 60,923—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 640 rue Gravier—MERCREDI le 7 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 211 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique:

Le cottage double 1818 et 1820 rue St-Philippe entre les rues Derbigny et Roman, borné par la rue Dumaine, contenant six (6) chambres de chaque côté. Le lot mesurant 31' 9" 6" à la rue St-Philippe sur une profondeur de 124' 9" 3".

Conditions—Comptant; acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Légier. Les timbres du Revenu devant être fournis par l'acquéreur.

7janv—7 14 22 28—fév 4 7

Meubles antiques à l'encan

Le 15 Janvier 1900.

Succession Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul.

No 60,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier — LUNDI le 15 janvier 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue St-Philippe, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique, le contenu de la maison 1820 rue St Philippe, consistant en armoires, lits, bureaux, tables, chaises, etc., presque tous antiques. Conditions—comptant.

3janvier—3 7 14 15

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—0—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE IDEAL

Pour Laiterie ou Jardin Potager

SUR LE BAYOU ST-JEAN,

Près du Soldier's Home et du New Orleans and Western Railroad.

Succession de James R. Gleason.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 décembre 1899 et rendu dans la susdite succession la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenants, faisant face au Bayou St Jean, dans le Troisième district de cette ville, près des Fair Grounds et du Canal Marigny; ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 16 avril 1887 et annexé à un acte de vente pardevant O. J. Lewis, notaire public, passé le 15 avril 1887, et d'après lequel elle mesure, en mesure américaine, 95 pieds 11 pouces de face 96 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond la divisant du lot No 6, 604 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 5, et 596 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant galerie de devant, 2 chambres et cuisine; dans le fond un cottage avec galerie et une chambre. Large cour ayant une grande grange, poulailler, pigeonnier, citerne, etc. Le terrain est haut, bien drainé, avec barrière et entouré par un rangée d'arbres parasols. Tout en bonne condition, près du City Park, à proximité des chars de la ligne de l'avenue Esplanade.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et 1900 et fera un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis pardevant W. K. Horn, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

W. H. Rogers et Wynne G. Rogers, avocats.
16 déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—0—

Dodt & Freie vs J. Verheyleweghen et U. Verheyleweghen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 39,805 En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, contre J. Verheyleweghen, un des défendeurs dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique le VENDREDI, 12 janvier 1900 à 11:30 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orleans, Bourgogne et Remparts; ledit lot mesurant 22 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 70 pieds de profondeur. Acquis par jactitation défendeurs de Louise Duronseau, pub., 4 août 1897 et enregistré au Bureau des Aliénations, livre 163, folio 759. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
12 déc—12 17 24 31—janv 7 12

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als. No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, où les plans montrent tout les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, daté et signé le 27 décembre 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, or'onnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Jackson, Philip et Maunsel (ou Magnolia) désigné par le No 4 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1861. Ledit lot mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Philip, sur 123 pieds 10 pouces et 2 1|8 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3. 124 pieds 11 pieds et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de séparation et 30 pieds 1 pouce et 4¼ lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un Cottage double, étant les Nos 2717 et 2719 rue Philip, entre les rues Clara et Magnolia; contenant deux chambres et cuisine, hangar, une citerne de chaque côté; banquette briquetée.

Termes et conditions — Devant être vendu à l'enchère publique à terme de une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garanti par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat dues en 1900 et de faire un dépôt de 20 pour cent est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. J. Gentemer, notaire, et pour les timbre du revenu en plus de son enchère.

31déc—31—janv 7 14 21 28—fév 4 5 6

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans les Second et Troisième districts.

Succession de Mme Ermance de St-Romes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 60,271.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 décembre 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° La moitié indivisée de l'intérêt de ladite succession en trois lots de terre faisant face à la rue St Philippe, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti et Rocheblave, mesurant chacun 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face, lesdits lots sont numérotés 1, 2 et 3. Lot No 1 a 87 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté de la rue Tonti. Lot No 2 a 87 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 1, et les No 3 a 87 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2. Les lots 1 et 3 ont 24 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond, et le lot No 2 a 24 pieds 8 pouces, comme le tout sera expliqué plus clairement dans une copie authentique dudit inventaire additionnel fait conformément à un ordre ci-dessus rendu, ordonnant audit notaire de faire un inventaire de toute la propriété de ladite succession.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St-Avid ou Claiborne et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face sur la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent requis au moment de la vente. Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D Charbonnet, notaire.

16déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

J. H. O'Connor & Cie.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite comme suit, à savoir:

1° Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district dans l'ilet 429, borné par les rues St-Claude, Caffin Marais et Flood.

Lots 14, 15, 16 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Caffin, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Caffin, Marais, Flood et Urquhart. Lots 1 et 2 mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Caffin par 130 pieds 10 pouces de profondeur. Lot 1 formant le coin des rues Caffin et Marais.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant déposer 25 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres de revenu C. S. aux frais des acquéreurs, pardevant Théo Cotonio, notaire.

24déc—24 31—janv 7 14 21 25

Louis A. Richards.

—0—

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 30 janvier 1900.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, MARDI le 30 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issue daté et signé le 28 décembre 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Henry Wichterich No 60,787 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Numéros 7 et 8 dans l'ilet No 8, borné par les rues Lesseps, France, Grands-Hommes (maintenant Dauphine) et Craps (maintenant Bourgogne); lesquels dits lots mesurant, en mesure américaine, chacun vingt-six pieds, sept pouces, cinq et demie lignes de face à la rue Lesseps sur cent huit pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et galerie couverte, citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, payable en un ou une et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. En cas de procès dix pour cent d'honoraires d'avocat, les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être aux frais de l'acquéreur. Le [illegible] usuel de dix pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 déc—30 [illegible] 9 16 23 28 29 30

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540 signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles et le No 12 touchant au ci dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à moins que la valeur évaluée Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.
10 janv—10 21 28—fev 4 11 12 13

Stroudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de résidence et placement de choix Nos 1716, 1720 et 1722 rue Remparts à l'encoignure de la rue Félicité et No 1921 rue réélcité, entre les rues Remparts et Dryades.—Charles Steidinger, exécuteur testamentaire vesus A. C. Lindauer et Al.

No 60,852—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 11 janvier 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7me jour de décembre 1899, de l'Hon. juge George H. Théard, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1716, 1720 et 1722 rue Sud Rempart et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenants ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, (Felicity Road), Dryades et Entrepe, lequel dit morceau ou portion de terre d'après un devis du même, fait par H. W. W. Reynolds ingénieur de ville sous la date du 2 juin 1881, est annexé à l'acte d'achat en ci après rapporté, et formant l'encoignure de la rue Remparts et (Felicity Road), mesurant, d'après le dit devis, 32 pieds 4 pouces et 7 ligne de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à à (Felicity Road) de 98 pieds 5 pouces et une ligne sur 99 pieds 5 pouces et cinq lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Entrepe et 74 pieds 7 pouces dans le fond—le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une rangée de trois résidences en bois à deux étages couverte en ardoises, Nos 1716 et 1720, contenant chacune galerie, cabinet et cinq chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Le No 1722 contenant vestibule, office, 6 chambres et cuisine; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Les cours et les banquettes bien pavées — susceptible de $60.00 de loyer par mois.

Deuxièmement Un certain lot de terre ensemble avec le même district et ilet que et contigu à la propriété ci dessus décrite, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 1921 rue Félicité, et tous les droits, voies, privilèges, servitude, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et ledit lot mesurant 32 pieds 11 pouces de face à (Felicity Road) sur une profondeur de 74 pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et 81 pieds 7 pouces sur la ligne du coté opposé et 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond (distance de 101 pieds de la rue Remparts) le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant grand vestibule, galeries sur la façade et dans le fond, grand salon et cinq chambres, cabinet de toilette, dans la cour se trouvent citerne et grand hangar, lequel contenant chambre à repasser et grenier. Large aléder de côté, et cour pavée. Susceptible d'un loyer de $40.00 par mois.

Les propriétés ci-dessus sont toutes en bon état, admirablement placées à proximité du marché Dryades, des écoles, des lignes de chars électriques et dans un voisinage populeux offrant une excellente occasion pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépot comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Bussière Rouen notaire.

Edgar M. Cahn, S. S. Pirrotine Jr avocats.
10 déc — 10 17 24 31 —janv 7 à 11

Denis & Danziger.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La résidence en bois, bien située à deux étages avec vaste terrain, 3907, rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor. — Charles J. Herr vs George A. Tennison et als. No 60,452.—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 novembre 1899 et signé le 29 novembre 1899 et d'un ordre daté le 8 décembre 1899 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Général Taylor, Camp et Auterlitz, formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor, et mesurant 99 pieds 11 pouces de face à la rue Magasin, 85 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté vers la rue Austerlitz de 150 pieds 4 pouces, et une profondeur et façade sur la rue Général Taylor de 150 pieds 11 pouces 4 lignes; le tout d'après le plan dressé par Edgar Pilie, voyer, daté le 26 août 1892, et annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck notaire, le 26 août 1892.

Les améliorations comprenant la vaste résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, connue comme le No 3907 rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor, retirée de la banquette barrière en fer sur le devant, environnée de beaux arbres ombrageux et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibules 12 chambres, chambres à bains, office, dans la cour, hangar, 3 citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck notaire.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 16

Succession de Etienne Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52 577—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Christine Lots Muller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Frank Zengel avocat.
7janv—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Meubles de salon, Fusil, Bijouterie, Montre et Chaine en or, Bric-à-brac, etc. Succession de Manuel Castillo—No 59,805, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—LUNDI, 22 janvier 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 janvier 1900, pour le compte de ladite succession:

1 Bracelet d'or pour dame avec diamants et perles. 1 Montre en or. 1 Epingle en diamants avec combinaison, pour dame; Bijouterie, meubles de salon, fusil, etc., etc.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

11 janv—11 17 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme No 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 329 borné par les rues Première, Deuxième, St André, maintenant Liberté et St George désignée comme lot No 18 et formant l'encoignure des rues Première et Liberté et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Liberté entre lignes parallèles, d'après le plan de Ferguson, architecte, daté le 7 janvier 1856, déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire en cette ville, comme plan No 34.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
James B. Rosser Jr, avocat pour la plaignante.
29 déc—29—jan 5 12 19 26—fev 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Sixième District.

Les Bâtisses sont Connues Comme le Cottage Double Nos 1016 et 1018 rue Amélia, entre les rues Magasins et Constance.

Mlle Joséphine Heckler vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,942—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec